

Saint-Paulet-de-Caisson

Forêt de la Valbonne : le bilan de Terre d'avenir

Annie Chapelier, députée de la 4^e circonscription, s'est déplacé pour assister à l'assemblée générale de Terre d'avenir. C'est dire l'importance qu'elle accorde aux actions menées dans la défense de la forêt de Valbonne. Le secrétaire a fait le point sur les deux années écoulées. Le plus important est que les coupes ont été suspendues et qu'il est fort probable qu'elles ne reprendront plus.

De son côté, le président s'est félicité de la bonne marche des actions menées et de la mobilisation de tous les membres.

Jean-Paul Mandin a exprimé à soutien des scientifiques dans



À l'écoute des intervenants.

projet de classement de la forêt en réserve biologique et a présenté son travail dans un recueil de propositions pour le nouvel

aménagement durant les trente prochaines années.

Les relations avec l'ONF (Office national des forêts) sont apai-

sées et des discussions ont lieu avec les municipalités, chasseurs, associations... Chacun reconnaît le côté exceptionnel de cette forêt et la nécessité de la préserver. Reste à trouver la meilleure solution dans l'intérêt général.

La chartreuse ayant été vendue, un projet structurant devrait voir le jour avec la préservation des bâtiments classés et la création d'emplois. Christophe Serre a pris la parole pour apporter le soutien des élus dans la démarche de l'association tout en invitant l'assemblée à rester vigilante dans son rôle de lanceur d'alerte.

► Correspondant Midi Libre : 06 08 75 26 19

Y03GR-1

21/11/2021

Saint-Paulet-de-Caisson

L'association Terre d'avenir va faire part de son travail

L'assemblée générale ordinaire de l'association Terre d'avenir aura lieu vendredi 26 novembre, à 20 h 30, à la salle des fêtes. Après deux années riches en travail pour les membres de l'association, le temps est venu d'en rendre compte aux adhérents après cette période de pandémie.

Les coupes abusives sur le massif forestier de Valbonne sont arrêtées depuis deux ans et des discussions sont engagées entre les différentes parties afin de trouver le juste milieu pour la gestion de ce domaine. Toutes les explications seront données par les membres de Terre d'avenir, qui ont assisté aux différentes rencontres organisées à l'initiative de l'ONF (Office national des forêts) où chacun a pu faire valoir ses exigences.

Les municipalités qui possèdent du territoire sur ce massif ont largement soutenu l'ac-

tion de l'association et n'ont pas hésité à voter des délibérations dans ce sens. À noter également le soutien du sénateur Denis Bouad et de la députée Annie Chapelier qui ont apporté leur poids politique à cette juste réclamation. Ils ont pu rencontrer les ministres de l'Agriculture, Julien Denormandie, et de la Transition écologique, Barbara Pompili, afin de leur remettre en mains propres les propositions pour le nouvel aménagement rédigé par l'association.

Ce document est disponibles pour les membres sur simple demande sous forme de fichier informatique. La mobilisation de tous les amoureux de cette belle forêt doit continuer et donc assister à cette assemblée générale pour manifester leur soutien aux membres de l'association Terre d'Avenir.

► Correspondant Midi Libre : 06 08 75 26 19